

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29/03/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
23	19	23

L'an 2023, le 29 Mars à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Bourron Marlotte s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur VALENTE Vitor, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers municipaux le 21/03/2023 et affichés à la porte de la Mairie le 21/03/2023.

Vote
A l'unanimité
Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0

Présents : M. VALENTE Vitor, Maire, M. BALOUZAT Alain, M. BOUILLETTE Lionel, M. BREGÈRE-MAILLET Jean, Mme BRUDER-CAUQUIL Marie-Claude, M. BUIRON Alain, M. CAPOIS Guillaume, Mme CERCEAU Christelle, M. COLAS Christophe, M. DE FARIA CASTRO Custodio, Mme DUWEZ Nathalie, Mme GREMY Dominique, M. HAGARD Stéphane, Mme HAMEL Catherine, Mme LAVAUZELLE Laurence, Mme LOTT Myriam, Mme MOURICHON Véronique, Mme PACTON Stéphanie, M. PETIT Yves

Acte rendu exécutoire après dépôt en PREFECTURE
Le : 30/03/2023
Et
Publication ou notification du :
30/03/2023

Excusé(s) ayant donné procuration : M. GANDON Jean-Charles à M. COLAS Christophe, M. KECK Frédéric à Mme HAMEL Catherine, Mme PAYAN Chantal à Mme MOURICHON Véronique, Mme SCHAPPACHER Karine à Mme DUWEZ Nathalie

A été nommé(e) secrétaire : Mme PACTON Stéphanie

C2023_15 – Vote du Budget Primitif 2023

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération C2022_31 du 5 juillet 2022 portant adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 à compter du 1er janvier 2023,

VU la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal **décide** à l'unanimité, de voter le Budget Primitif 2023 présenté en suréquilibre pour la section de fonctionnement à hauteur de **265 200,00 €**. Il s'articule de la façon suivante :

	Dépenses	Recettes
Section de Fonctionnement	3 188 465,35 €	3 453 665,35 €
Section d'Investissement	1 350 638,91 €	1 350 638,91 €
TOTAL	4 539 104,26 €	4 804 304,26 €

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

A Bourron-Marlotte, le 30/03/2023

Le Maire,

Vitor VALENTE

